



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 28 OCT. 2008

Scanné le 29 OCT. 2008

08 - POS - 094

Postulat Nuria Gorrite

Contournement autoroutier de Morges : pour une solution rapide, efficace, qui préserve vraiment les intérêts de Morges et sa région.

Préoccupés par les conséquences nuisibles que provoque la traversée de Morges par l'autoroute, convaincus qu'il faut absolument et le plus rapidement possible supprimer cette source de nuisances et trouver une solution qui soit respectueuse de la population sans reporter le problème plus loin, nous demandons au Conseil d'Etat de se livrer à une nouvelle analyse de la variante de contournement courte, dite S3, complétée en décembre 2004 d'un détournement en tunnel.

S'agissant du contournement autoroutier de Morges, plusieurs intervenants ont donné de la voix dernièrement pour clamer des solutions plus ou moins bricolées, traduisant certes une réelle volonté politique de faire aboutir ce dossier, mais révélant souvent une méconnaissance patente du dossier.

Depuis environ début 2000 une étude-test conduite par les communes concernées et le canton, appuyés par des bureaux techniques, ont étudié toutes les possibilités pour répondre à la problématique de la route en traversée et de l'autoroute à Morges. Ainsi, plusieurs variantes ont été étudiées qui devaient à la fois résoudre le problème de l'engorgement de trafic à Morges, de même que celui de la saturation au niveau de la jonction autoroutière de Crissier. Il a ainsi été, en son temps, préconisé qu'on ne pouvait pas résoudre le problème Morgien de manière isolée.

En août 2005, le service des routes nationales suisses a procédé à une analyse des variantes (5 variantes sur Morges et 6 variantes combinées Morges/Crissier), dont plusieurs envisageaient de conserver le tracé actuel de l'autoroute, enterré, semi-enterré....

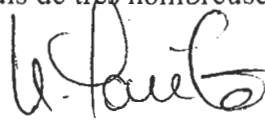
Le service des routes a par ailleurs analysé en détail le projet de l'enterrement de l'autoroute et en a conclu que même en enterrant cette voie de circulation il faudrait maintenir une route en traversée de Morges pour absorber le trafic résiduel et de desserte.

Ainsi, contrairement à ce que certains ont laissé penser ces derniers temps, la solution d'enterrer l'autoroute, en maintenant son tracé actuel, a été étudiée mais n'a pas été retenue car elle présente des difficultés techniques très importantes, du moment qu'il faut maintenir la circulation sur l'autoroute tout en creusant dessous. Elle génère par ailleurs des coûts disproportionnés et entraîne surtout une durée de chantier estimée entre 15 et 20 ans. Par ailleurs, l'analyse a montré que cette solution nécessiterait la démolition d'environ 40 immeubles au centre de la Ville, que Morges connaîtrait de très nombreuses fermetures de routes et d'accès durant toute la durée des travaux et qu'il n'y aurait vraisemblablement plus de jonction autoroutière durant cette période. La Ville de Morges ne peut en aucun cas soutenir cette variante qui la transforme en chantier ouvert durant des lustres, et qui l'isole

gravement par une importante réduction de ses accès. Cette solution n'est pas défendable car elle ne préserve pas les intérêts de Morges.

Cependant, il existe une autre variante, dite « courte » ou « S3 », consistant en un mini détournement en tunnel souterrain par le Nord, qui a été écartée en son temps notamment parce qu'elle n'était pas combinée avec une solution englobant la problématique de Crissier. Il lui a ainsi été préféré la variante du grand évitement autoroutier qui présente elle aussi ses difficultés, ses contraintes, ses blocages et qui porte en elle le risque majeur d'ajournements. Le moment est venu d'envisager à nouveau un petit contournement, qui certes ne règle pas tous les problèmes du canton mais qui offre l'immense avantage d'enfin entendre que la ville de Morges souffre gravement de sa coupure autoroutière, qu'elle attend depuis plus de 40 ans une solution, que cette solution est possible et qu'il serait préjudiciable à long terme de ne pas affiner son étude aujourd'hui.

Le postulat demande donc au Conseil d'Etat de reprendre l'étude de la variante S3 minimum, consistant en un tunnel de 3 km au nord du tracé actuel, en vue de trouver une solution rapide, efficace, au problème lancinant qui préterite Morges depuis de très nombreuses années.



Nuria Gorrite

Morges, le 28 octobre 2008

Sochait développer + renvoi CE

Liste des députés signataires – état au 2 septembre 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durusel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Clot Bertrand	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornaz-Rovelli Valérie	Fiora-Guttman Martine
Berseith Verena	Cornut Michel	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 2 septembre 2008

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rod Armand
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole	Mouquin Michel	Savary Marianne
Junglaus Delarze Suzanne	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Streit Christian
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Marendaz André	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre